

VILLERS-BRETONNEUX

Changement de lieu d'implantation pour le projet de déchetterie

Vieux de plus de deux ans, le projet de déchetterie, qui délestera mais ne remplacera pas celle de Corbie, se fera finalement sur la zone d'activités.

Deux ans. Il y a plus de deux ans que la commune a, dans ses cartons, à la demande de la communauté de communes du val de Somme (CCVS) à laquelle elle appartient, un projet d'implantation d'une nouvelle déchetterie sur son territoire. Celle-ci ne remplacerait pas celle de Corbie mais viendrait en plus de celle du chef-lieu de canton qui est saturée.

Ouverte en 1995, la déchetterie de Corbie, prévue initialement pour recevoir 3 000 tonnes de déchets par an en collecte, en fait, 5 000 tonnes... D'où la nécessité de la délester en en créant une nouvelle au sud du canton et la demande faite par Alain Babaut, président de la CCVS à la municipalité bretonvilloise.

Une demande qui avait reçu une réponse favorable des élus de Villers-Bretonneux il y a deux ans. Ils proposaient alors d'implanter cette nouvelle déchetterie dans la rue du 8 Mai 1945. Et s'attiraient la foudre des riverains...

Des riverains qui jugeaient ce premier emplacement retenu, entre l'entreprise Airplast et le jardin de la maison de Johan Leclerc, trop proche de leurs maisons et du tissu



Patrick Simon, le maire, devant le terrain, propriété actuelle de Vidame, sur lequel va s'implanter la nouvelle déchetterie qui ne devrait pas voir le jour avant fin 2013.

urbain et à risques pour la quiétude du quartier.

Envoi de dossier avec photo pour montrer que, ailleurs dans la Somme, les déchetteries sont toujours situées dans la périphérie urbaine et assez éloignées des habitations en 2009 ; soutien aux riverains de Jean-Louis Renard, conseiller d'opposition, et pétition de ces mêmes riverains contre le projet qui refaisait surface en conseil municipal en 2010 : la déchetterie était devenue une sacrée épine dans le pied de Patrick Simon, le

maire. Un maire qui semblait soutenir ce premier projet mais n'a cependant pas été insensible aux arguments de ses opposants qui suggéraient de déplacer le projet dans la zone industrielle à quelques centaines de mètres de l'endroit initialement prévu.

Le 28 novembre dernier, en conseil municipal, les élus, à l'unanimité, donnaient, en effet, leur accord de principe sur l'implantation d'une déchetterie à... l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la chaussée du val de Somme.

« 10 000 à 11 000 utilisateurs potentiels de ce nouvel équipement »

Patrick Simon, maire

« Les négociations avec l'entreprise Vidame pour acheter leur terrain viennent d'aboutir, confie Patrick Simon, cela permettra d'y implanter la future déchetterie pour laquelle entrées et sorties se feront par la rocade de la zone industrielle. On estime à 10-11 000 personnes les utilisateurs potentiels de ce nouvel équipement qui ne devrait pas voir le jour avant fin 2013. Car, avant d'envisager des travaux de construction de la déchetterie, la CCVS doit faire, en 2012, une étude de faisabilité et rendre ses conclusions. »

Le fonctionnement serait, lui, calqué sur celui de celle de Corbie : accès (gratuit) réservé aux habitants de la CCVS et payant pour les professionnels, artisans et commerçants.

THIERRY GRIOS